



Changement de garde d'enfants provisoire

Par **jojo007**, le **12/01/2009** à **18:23**

bonjour

je n'ai pas la garde de mes enfant ages de 17 et 14 ans mais je les ai a temp complet depuis le 8 octobre 2008 leur mere s'etant faite operer d'une hernie discale et est en reeducation depuis ?????(en permission le week end depuis mi decembre sans degner voir ces enfants);elle refuse de me dire jusqu'a quand elle est en arret, difficile pour moi de m'organiser professionnellement . Je ne paye plus la pension alimentaire depuis cette date (08/10). j'aimerais savoir si au moins j'ai droit au versement d'une pension alimentaire de leur mere et s'il est possible de recuperer les sommes versees par la caf .
merci de votre reponse